

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 29/06/2023

Observatoire du Pic du Midi Candidat au patrimoine mondial de l'UNESCO

On le sait, l'inscription d'un bien au Patrimoine Mondial de l'Humanité est une démarche longue et exigeante. L'Observatoire du Pic du Midi, candidat pour une inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, n'échappe pas à la règle !

Depuis 2014, l'État, l'Université Toulouse III-Paul Sabatier et le Syndicat Mixte pour la Valorisation Touristique du Pic du Midi sont engagés dans la démarche qui s'appuie sur une volonté mutuelle de protéger l'observatoire pour les générations futures et de contrer toute atteinte à l'intégrité du site et à son activité.

Le 27 octobre dernier, une première étape était franchie avec l'inscription de « l'observatoire du Pic du Midi de Bigorre, pionnier en haute montagne » sur la Liste Indicative de la France en vue d'une inscription au Patrimoine de l'Humanité de l'UNESCO.

Une nouvelle étape sera bientôt franchie avec la création d'un GIP, Groupement d'Intérêt Public, réunissant le Syndicat Mixte pour la Valorisation Touristique du Pic du Midi et l'Université Toulouse III-Paul Sabatier. Un objectif affirmé : unir les moyens pour amener le projet à son terme.

Des valeurs universelles exceptionnelles

Une inscription à l'UNESCO permettra de reconnaître la valeur exceptionnelle de l'Observatoire du Pic du Midi en tant que premier et plus ancien observatoire de haute-montagne du monde encore en activité. A ce titre, il est un moteur et un témoin déterminant du mouvement international de développement de la science en altitude depuis le milieu du XIX^{ème} siècle.

C'est en effet un patrimoine vivant et évolutif, acteur exceptionnel d'une forme de relation Homme-Nature harmonieuse qui illustre la conquête pacifique et scientifique de la haute montagne dans le temps.

Le Pic du Midi est une montagne iconique coiffée d'une « cité-observatoire » remarquablement conservée grâce au renouvellement permanent de son activité humaine et scientifique. Il présente ainsi les attributs d'un paysage culturel remarquable et évolutif. Il est en ce sens un témoignage exceptionnel d'un épisode de plus d'un siècle de développement des sciences fondamentales et techniques associées dans les conditions extrêmes de la haute montagne.

Il est un symbole permanent des progrès remarquables des connaissances scientifiques du climat, de la terre et de l'univers, de l'astronomie et de la cosmologie depuis la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'aux années 1960-1970 et apporte un exemple tangible de l'une des meilleures places pour établir une « fenêtre sur l'univers ». Le Pic du Midi a largement contribué à la naissance et au développement de coopérations internationales remarquables qui aboutirent aux grands programmes internationaux des années 1960-1970. Aujourd'hui encore, le Pic du Midi reste au pinacle de la recherche mondiale pour les observations des étoiles et de leurs planètes et pour l'observation de l'impact de l'humanité sur la biosphère par des scientifiques de l'université Toulouse III – Paul Sabatier et de l'Observatoire Midi-Pyrénées.

Enfin, il est un modèle unique de convergence entre la science et le tourisme depuis la genèse de l'observatoire jusqu'à aujourd'hui en passant par son sauvetage à la fin des années 1990. Cette symbiose originale science-tourisme est l'un des principaux vecteurs de la durée de vie exceptionnelle et du dynamisme de cet observatoire. En effet, près de 150 ans après la pose de sa première pierre, l'observatoire du Pic du Midi bénéficie de programmes d'investissements scientifiques importants tout en proposant un modèle de valorisation touristique garantissant la valorisation et la pérennité du site, ainsi que le développement de son territoire.

Le Pic du Midi à l'UNESCO avant la fin de la décennie ?

Une candidature à l'UNESCO se divise en trois grandes étapes. L'étape préliminaire consiste en une inscription du bien candidat sur la Liste Indicative de l'État. Seuls les candidats inscrits sur cette liste peuvent être présentés à l'UNESCO. En inscrivant en octobre dernier l'Observatoire du Pic du Midi sur sa Liste Indicative, l'État français a offert une première reconnaissance officielle de la valeur universelle exceptionnelle du Pic du Midi.

La seconde étape est la construction du dossier de candidature définitif. Ce travail est évalué par le Comité Français du Patrimoine Mondial lors de plusieurs auditions, au minimum trois. Si l'avancée du dossier est jugée conforme par le comité, les porteurs du projet espèrent une finalisation de la procédure de dépôt de candidature en quelques années. Celle-ci est de toute manière contrainte par les règles de l'UNESCO qui n'autorisent qu'une candidature par an et par État. A l'issue de ce parcours, c'est donc l'État, en tant que signataire de la Convention du patrimoine mondial, qui décidera de présenter la candidature Pic du Midi de Bigorre au Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO pour inscription sur la Liste du même nom.

Construire les outils pour accorder la mémoire du site, le développement de la science et la valorisation touristique constitue l'un des enjeux essentiels du dossier d'inscription. Il ne s'agit pas en effet de préserver uniquement des instruments et du bâti. Il est également question d'identifier et de sauvegarder sa mémoire, ses valeurs, son identité. Cette action doit poser les bases d'un plan de gestion qui guidera le développement et la protection du bien Pic du Midi.

L'idée fondatrice de ce plan tient en ces termes : l'observatoire est un patrimoine vivant et évolutif. Il est sans cesse en renouvellement pour ne pas être abandonné aux tempêtes et à l'oubli. Il est un trait d'union entre les générations qui se succèdent au sommet pour préserver une idée, une vision : celle d'une œuvre grandiose, née du rapport téméraire de quelques individus à une montagne d'exception.

La dernière étape sera l'évaluation par le Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO du dossier de candidature définitif proposé par l'État. Des experts internationaux de l'ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites) seront chargés d'en évaluer le bien fondé. D'une durée d'environ 18 mois, cette procédure internationale aboutira à une décision que l'on espère favorable, d'inscription du bien au Patrimoine Mondial.

Le scénario le plus optimiste fait donc espérer aux porteurs de projet une inscription du Pic du Midi avant la fin de la décennie.

La route est encore longue, mais nul doute que la volonté et les moyens mis en œuvre des acteurs sont bien présents !

www.picdumidi.com

Contacts presse

Laurence de Boerio
rplb@deboerio.net
06 03 10 16 56

Marie Lemaire, directrice communication université Toulouse III – Paul Sabatier
+33 5 61 55 84 90 - 06 66 28 51
marie.lemaire@univ-tlse3.fr